

Renouvellement de la présidence paritaire de l'Agirc-Arrco

Paris, 21 janvier 2025

Selon le principe de l'alternance tous les deux ans de la présidence entre les collèges, le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco a élu ce jour **Didier Weckner (MEDEF)**, Président du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco au titre du collège des employeurs et **Brigitte Pisa (CFDT)**, Vice-présidente au titre du collège des salariés.



▪ **Didier Weckner**

Âgé de 62 ans, Didier Weckner assure la présidence en alternance de l'Arrco puis de l'Agirc-Arrco au titre du collège des employeurs depuis 2013.

Il est membre du Bureau de la Commission réforme de la protection sociale du MEDEF, et également Président en alternance du GIP Union Retraite depuis 2017.

Il a effectué l'essentiel de sa carrière au groupe AXA, au sein duquel il a exercé différentes responsabilités de direction générale, notamment en charge des Assurances Collectives (Retraite et Protection sociale des salariés des entreprises en France et à l'international) et de la Santé ; Didier Weckner est désormais, conseiller stratégie Santé pour le groupe AXA et AXA France.



▪ **Brigitte Pisa**

Agée de 59 ans, Brigitte Pisa est administratrice de l'Agirc-Arrco au titre du collège des salariés depuis 2010 et en assure la présidence en alternance depuis 2021. Elle est également administratrice au sein des conseils d'administration du groupe AG2R La Mondiale.

Membre du conseil d'administration de l'Association Européenne des Institutions Paritaires (AEIP) au titre de l'Agirc-Arrco, elle en a assuré la présidence de 2021 à 2023.

Brigitte Pisa est, par ailleurs, responsable administratif et comptable de la Société Anonyme de Gestion des Stocks de Sécurité (SAGESS), membre du Collège de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) depuis 2017 et membre du Comité du Label ISR depuis 2021.

*« Je me félicite du chemin parcouru ces dernières années et de la reconnaissance aujourd'hui de l'exemplarité de la gestion paritaire du régime. Je suis également fier de poursuivre cette présidence au côté de Brigitte Pisa au sein d'une organisation qui a su montrer une véritable capacité d'écoute et d'adaptation aux enjeux de notre époque. L'Agirc-Arrco est sans cesse tourné vers la recherche de l'efficience tout en continuant à améliorer le service aux assurés. L'accessibilité et la compréhension de notre système restent des défis qu'il nous faut continuer à relever en lien avec les autres régimes de retraite », commente **Didier Weckner, Président de l'Agirc-Arrco.***

« Avec Didier Weckner et l'ensemble des administrateurs du régime, nous défendons collectivement un modèle de démocratie sociale auquel nous croyons. L'Agirc-Arrco est le bien commun des salariés, retraités et entreprises du privé. C'est un régime autonome, géré par les partenaires sociaux depuis plus de 75 ans selon un principe d'équité entre les cotisants et les retraités du régime, mais aussi d'équilibre durable entre les générations. La robustesse de son pilotage lui permet de disposer aujourd'hui d'une situation financière solide, sans un euro de dette. Un modèle de résilience dans une société toujours plus exigeante » ajoute **Brigitte Pisa, Vice-présidente de l'Agirc-Arrco.**

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à plus de 90 milliards d'euros.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94